



FORCE OUVRIERE
LE SYNDICAT QUI RESTE UN SYNDICAT

 DRFIP d'Ile-de-France et du département de Paris
94 rue Réaumur 75104 Paris Cedex 02
 01.55.80.66.43  01 55 80 66 49
@: <http://www.fo-dgfip-sd.fr/075/>
✉: fo.drifip75@dgfip.finances.gouv.fr

COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 1^{ER} JUIN 2018
DECLARATION LIMINAIRE DE LA DELEGATION FO DGFIP

Monsieur le président,

Vous avez inscrit à l'ordre du jour de ce comité technique local la poursuite du déploiement de l'accueil personnalisé sur rendez-vous (APSRV), la présentation du bilan 2017 de la formation professionnelle et le plan de formation 2018, et le déploiement des centres de services des ressources humaines (CSRH).

Poursuite du déploiement de l'accueil personnalisé sur rendez-vous (APSRV)

Vous nous présentez, dans les premières pages du document de travail, le bilan national du déploiement de l'APSRV. Aucune surprise, pour la Direction Générale, le dispositif d'accueil personnalisé sur rendez-vous est un franc succès; il donne entière satisfaction à la fois aux agents, aux chefs de services et aux usagers.

Comme l'indique la circulaire du 21/06/2016 et comme le souligne la mission Stratégie Relations aux Publics (SRP), l'APSRV est présenté comme une offre de service révolutionnaire et innovante, évitant aux usagers de se déplacer, améliorant ainsi la qualité de service rendu à ces mêmes usagers.

Pour FO-DGFIP, la réalité est toute autre.

La qualité de l'accueil du public à la DGFIP a été mise à mal depuis plusieurs années avec les suppressions massives d'emplois dans les services, avec la fermeture des centres de finances publiques certains jours, avec la suppression des paiements en numéraire, avec la généralisation des téléprocédures, avec la mise en place du travail à distance et des centres de contacts.

La toute récente campagne d'impôt sur le revenu qui a vu un nombre record d'usagers se déplacer dans les centres des finances publiques a mis à jour les grandes difficultés rencontrées par les services d'accueils du public à Paris et dans de nombreux départements de province.

L'utilisateur est invité, sans avoir d'autre choix la plupart du temps, à s'adapter aux contraintes imposées par les services de la DGFIP : fermetures de petits services de proximité, regroupements et fusions de services imposés par l'ASR, démarches à effectuer obligatoirement en ligne.

Pour FO-DGFIP, la Direction Générale poursuit ainsi une politique dont l'objectif à long terme est la destruction du réseau de la DGFIP entraînant la disparition totale des accueils physiques dans les services de proximité.

FO reste attaché au service public de proximité et revendique un maillage territorial important qui préserve le principe républicain d'égalité de traitement des citoyens.

Vous avez prévu de déployer l'APSRV en 2018 et 2019 dans 14 sites (soit 21 SIP).

FO condamne ce déploiement et condamne par avance l'extension de ce concept à d'autres services.

Bilan d'activité formation professionnelle 2017/ plan de formation 2018

Pour FO-DGFIP, la formation professionnelle constitue un élément indispensable pour garantir un service public de qualité dans le cadre d'une fonction publique laïque et républicaine.

FO-DGFIP réaffirme son attachement à une formation qui vise à favoriser la promotion interne dans le cadre de la préparation aux examens et concours.

La section FO condamne le CPF uniquement destiné à favoriser les formations voulues par l'employeur public.

De plus, les projets de monétisation du CPF ne font que confirmer que la formation est en réalité le dernier des soucis des employeurs.

FO-DGFIP revendique l'attribution aux formateurs de moyens matériels techniques et pédagogiques nécessaires et suffisants à la bonne préparation de leur intervention.

FO se prononce contre l'e-formation et condamne l'augmentation régulière et significative des formations à distance offertes aux agents.

Pour FO-DGFIP, la meilleure formation demeure la formation présentielle dans laquelle la transmission par l'échange collectif est primordiale.

Enfin, FO demande que toutes les formations soient ouvertes à tous les agents indépendamment de leurs métiers.

Présentation du déploiement des centres de services des ressources humaines (CSRH)

Vous nous présentez aujourd'hui la réorganisation de la mission RH au sein de la DGFIP avec l'arrivée du système d'information SIRHIUS et la mise en place de nouveaux pôles de compétences.

Pour FO-DGFIP, la DG adopte un mode de fonctionnement et d'organisation en «grands comptes », à un échelon supra départemental, voire régional, le tout dans une logique clairement affichée de rationalisation budgétaire et de coupe dans les effectifs.

Pour FO-DGFIP, la question du maintien d'un service RH local dans chaque direction se pose à court ou moyen terme avec la création des CSRH et des SIA.

Pour FO, la mise en place des CSRH va constituer de nouveaux réservoirs d'emplois dans lesquels la DG va puiser pour trouver des emplois à supprimer.

De même, les services RH locaux qui restent encore sur place seront à coup sûr la cible de futures suppressions d'emplois. Il y a en effet fort à parier que d'autres missions des services RH locaux soient aussi régionalisées au motif d'une « taille critique » à jamais introuvable.

Pour FO, les agents vont faire les frais d'une gestion dématérialisée qui les isolera d'autant plus qu'ils n'auront plus d'interlocuteur.

De plus, la dématérialisation fait planer beaucoup de menaces statutaires. En effet, moins il y a de droits à gérer, plus la gestion dématérialisée sera facile.

Dans ces conditions, FO condamne la gestion dématérialisée des agents et la mise en place des CSRH.